



ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

**RÉSOLUTION 2018-2-AG-R-12**

***Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) – M. Daniel Lamarre***

---

*adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion 2018-2-AG tenue le 21 mars 2018.*

VU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 2 de la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec* concernant le cheminement d'un dossier de candidature;

VU la *Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières* qui prévoit que le titre de docteur *honoris causa* est attribué à une personne extérieure à cet établissement d'une grande renommée, qui s'avère hautement représentative des valeurs éducatives de l'UQTR, et qui se signale par son apport scientifique, social, culturel, artistique ou humanitaire exceptionnel;

VU la candidature de M. Daniel Lamarre, président et chef de la direction du Groupe Cirque du Soleil, suggérée par le recteur de l'UQTR à la présidente de l'Université du Québec;

VU l'extrait 2018-CA646-04.02.02-R7060 du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'UQTR, en date du 12 mars 2018, à l'effet de recommander l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'UQTR, à M. Daniel Lamarre;

VU la recommandation de la présidente de l'Université du Québec;

Sur la proposition de M. Hubert Wallot,  
appuyée par M. Martin Maltais,

**IL EST RÉSOLU :**

D'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à M. Daniel Lamarre, administrateur et visionnaire, qui a su faire honneur à la région de la Mauricie et au Québec tout entier, en reconnaissance de sa carrière exceptionnelle, son leadership rassembleur de même que son implication dans diverses œuvres caritatives et sociales dans le domaine de l'éducation, de la santé et des arts.

**ADOPTÉE**

Le secrétaire général,

André G. Roy